

ACAD.
LUGD.BAT.
BIEL.

Monseigneur

Vous me permettrez s'il vous plaira d'avoir encors recours à
vos frédeurs pour servir un amy que vous auer desja obligé,
je crois qu'il vous souviendra qu'au mois de Jany son IX^e
me fai l'honneur d'accorder à M. le Roi enseigne de l'^{le}

M. de Boisgarnier qui à sa garnison all'sclus,
la prolongation de son congé pour quade moys qui ouv
remesme le espire le quatrième du présent, l'adie
que vous en desperchastz cez demours, accueu n'adie
l'avefz Pessin, en mains de vre homme portant chalane,
Saillie d'orez, de cettez une dame, vre voisine de bzz
maisons, Maintenu j'ossois supplicier les humbles
son IX^e de vouloir enant uscr de la mesme grace —
puis que led. M. le Roi qui est cap^{te} dans le Régiment
de Raintongz, et son dans les armes de Picardie, ne
renonce pas pourtant au service de son IX^e et de ce est
tapis j'ay besoin pour celas de vos frédeurs, Obliger
moi. Monseigneur, de ne me la peini refuser, et desprendre
son IX^e dans une si bonne renconne quelle ne reproche
point mes imprudenciez, Si vous raagisiez pour moi
en cette occasion, Je me crucifieray pour vous ententes
celles de vre Monseigneur, et endemant ray toute main

M. de Boisgarnier
est en prison, et le Régiment
de Raintongz, et le Régiment de Picardie
est dans les armes de Picardie.

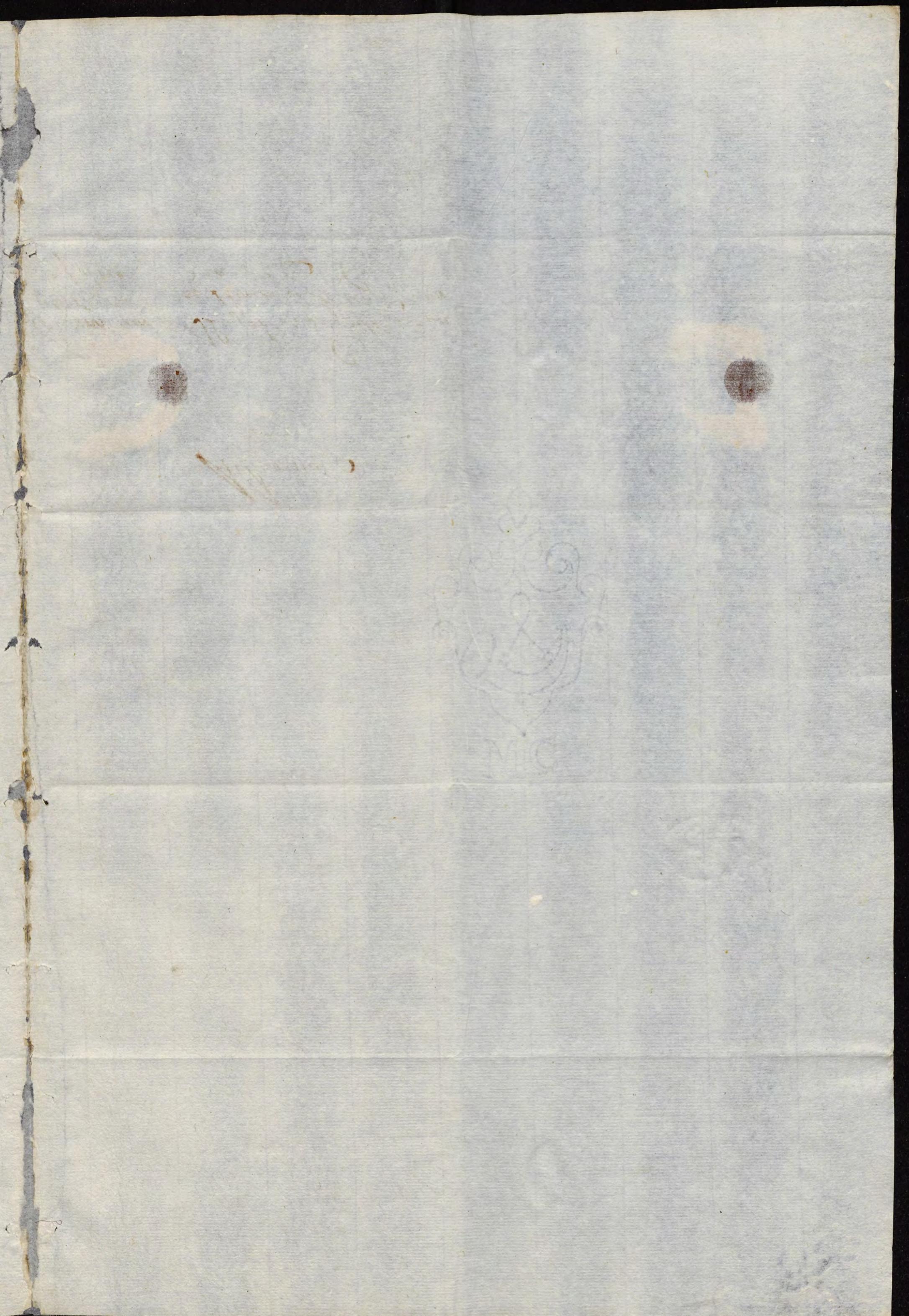
Monseigneur

D. de la Haye le xij^e oct^r

Hug. 37.

165.

Yré. Roshumek et Rosolige
Leratour 23 Brasset.



Albionianus

*Chom
chtois
leprin*

*Playghens Seign de Zutelen
et Secrétaire de l'Amirauté
D'auant le R.*

